

**Conseil d'Administration du  
28 Août 2018**

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert	x			ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	x
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe		x		ROTA Michel	
	GAUDIN François		x		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			x	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne			x	ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	x			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves		x		GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul		x		BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges		x		SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc	x			EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie	x				
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			x	MITHIEUX Lionel	
<b>TOTAL</b>		<b>12</b>	<b>5</b>	<b>7</b>		
<b>TOTAL VOTANTS</b>		<b>18</b>				<b>1</b>
<b>TOTAL VOIX</b>		<b>25</b>				

Assistaient également au conseil d'administration sans voix délibératives : FOURNIER Luc (DDT) et DURIEUX Gérald (Chambre des Métiers et de l'Artisanat).

Monsieur le Président accueille les membres du conseil d'administration et les remercie de leur collaboration.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

## 1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 19 Juin 2018 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

## 2 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

### 2-1 : ACQUISITIONS COMPLEMENTAIRES

#### 2-1-1 : CHAMBÉRY

*Dossier présenté par : Philippe POURCHET*

**Opération : 17-354 - Fontanettes II**

**Demandeur : GRAND CHAMBERY pour le compte de CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE**

**Portage en cours : 2 971 000 €**

**Axe : Développement économique**

**Date de fin de portage prévue : 21/12/2021**

**Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis solde**

**Taux de portage annuel HT : 1,5 %**

Faisant suite aux acquisitions déjà opérées sur le foncier appartenant à OCV Chambéry France, Chambéry-Grand Lac économie sollicite l'EPFL afin d'acquérir environ 2 008 m<sup>2</sup> complémentaires qui pourraient accueillir trois projets dans le secteur de l'industrie.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chambéry	AH160	130 Avenue des Follaz	2 008 m <sup>2</sup> environ	Sols	UE1	62 à 64 €/m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>			2 008 m <sup>2</sup> environ			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

## **2-1-2 : SAINTE HELENE DU LAC**

*Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET*

**Opération : 13-174 - Chef-lieu**

**Demandeur : SAINTE HELENE DU LAC**

**Portage en cours : 248 000 €**

**Axe : Logement**

**Date de fin de portage prévue : 26/07/2019**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes à compter de la 4<sup>e</sup> année**

**Taux de portage annuel HT : 3 % les 3 1<sup>ères</sup> années – 1 % la 4<sup>e</sup> année – 1,5 % de la 5<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année**

L'EPFL porte actuellement un tènement bâti (1 330 m<sup>2</sup>) au cœur du chef-lieu de Sainte Hélène du Lac qui est destiné à accueillir des logements et permettre la création d'un cheminement piéton connecté aux équipements publics.

Pour réaliser la continuité de ce chemin piétonnier, il est nécessaire d'acquérir en complément deux fonds de jardins avec une emprise continue de 2,5 m de large.

L'acquisition du premier (18 m<sup>2</sup> environ) appartenant à Michel et Danièle CHEVALIER se ferait via un échange à partir du tènement actuellement maîtrisé par l'EPFL.

L'acquisition du second (81 m<sup>2</sup> environ) serait réalisée directement par la commune.

L'EPFL achète :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Sainte-Hélène-du-Lac	C271 p	3 Rue Les Bertettes	18 m <sup>2</sup> environ	Sols	Ua	95 €/m <sup>2</sup> soit 1 710 € env.

L'EPFL cède :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Sainte-Hélène-du-Lac	C260 p	53 Route des Plattières	37 m <sup>2</sup> environ	Sols	Ua	95 €/m <sup>2</sup> soit 3 515 € environ

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'échange avec soulte, au profit de l'EPFL, des parcelles mentionnées ci-dessus et appartenant à Michel et Danièle CHEVALIER au prix indiqué.**

### **2-1-3 : AIX LES BAINS**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération : 17-341 - Réserve foncière Chemin de la Baye**

**Demandeur : AIX LES BAINS**

**Portage en cours : 350 000 €**

**Axe : Développement économique**

**Date de fin de portage prévue : 26/09/2020**

**Remboursement du capital stocké : 2 % les 2 premières années puis solde**

**Taux de portage annuel HT : 1,5 %**

La commune d'Aix les Bains envisage de reloger la Saur qui occupe actuellement un bâtiment de la ville. Cette dernière pourrait se relocaliser dans les anciens locaux de l'entreprise ASSIER à la condition que la surface de stockage soit agrandie. Pour cela, la commune sollicite l'EPFL pour prévoir l'achat ou la mise à disposition de la parcelle connexe en nature agricole.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Aix-les-Bains	AH54	82 Chemin de la Baye	2 240 m <sup>2</sup>	Terre	A	A déterminer
<b>TOTAL</b>			2 240 m <sup>2</sup>			

### **2-1-4 : AIME LA PLAGNE**

*Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN*

**Opération : 17-363 - Extension carrière CMCA**

En date du 18 octobre 2017, le CA de l'EPFL avait validé la demande d'intervention de la commune d'AIME LA PLAGNE pour engager des acquisitions foncières auprès des propriétaires privés concernés par l'extension de la carrière située au hameau de « Villette », et exploitée par la société CMCA (groupe Colas). Cette extension concernait 21 parcelles, réparties entre 19 comptes de propriété, et d'une surface totale de 1ha 99a 01ca.

Les membres du conseil d'administration sont informés que, le conseil municipal d'Aime-la-Plagne a renoncé à son projet et a décidé d'abroger la convention conclue avec l'EPFL concernant l'acquisition de ces terrains.

## **2-1-5 : LA CHAPELLE BLANCHE**

*Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET*

**Opération : 18-388 - Modes doux**

**Demandeur : LA CHAPELLE BLANCHE**

**Axe : Equipements publics**

**NEGOCIATION**

La commune de La Chapelle Blanche souhaite réaliser des équipements destinés à faciliter les déplacements en modes doux (piétons essentiellement et vélo) au sein du bourg.

Un cheminement est aujourd'hui inscrit en emplacement réservé (ER) et fait l'objet d'une mise en demeure d'acquiescer de la part des propriétaires concernés. Après différents contacts avec les propriétaires et la Mairie, il s'avère qu'un tracé alternatif serait plus opportun. La Commune sollicite donc l'EPFL pour poursuivre les négociations sur ce tracé alternatif.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage
La Chapelle-Blanche	A660	Le Thouvard	1 790 m <sup>2</sup>	Terre	A
La Chapelle-Blanche	A661	Le Thouvard	865 m <sup>2</sup>	Terre	A
La Chapelle-Blanche	A662	Le Thouvard	408 m <sup>2</sup>	Prés	Ud
La Chapelle-Blanche	A1721	172 Impasse de Lachaud	1 511 m <sup>2</sup>	Prés	Ud
<b>TOTAL</b>			<b>4 574 m<sup>2</sup></b>		

Le conseil d'administration prend acte de cette demande complémentaire et accepte que l'EPFL poursuive les négociations nécessaires pour le compte de la commune.

## **2-1-6 : SAINT COLOMBAN LES VILLARDS**

*Dossier présenté par : Laurent Fondimare*

**Opération : A 18-392 - Le Mollaret**

**Demandeur : ST COLOMBAN des VILLARD**

**Stockage en cours : 0 €**

**Axe : développement touristique**

**Durée de portage demandée : 10 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 1.5 %**

La commune de St Colomban les villards avait sollicité l'EPFL73 afin :

- D'acquiescer un bâti à l'abandon
- Démolir le bâti
- D'acheter en VEFA un ensemble immobilier

En date du 19/06/2018, le conseil d'administration avait alors donné son accord pour l'acquisition du bâti à l'abandon l'acquisition en VEFA n'étant pas possible pour l'EPFL.

Cette proposition avait donc été faite à la commune, qui, par délibération en date du 27/07/2018 a accepté la proposition.

#### **2-1-7 : BONNEVAL SUR ARC**

*Dossier présenté par : Laurent Fondimare*

**Opération : 17-350 - STEP**

**Demandeur : BONNEVAL SUR ARC**

**Axe d'intervention : équipements publics**

**Taux de portage : NEGOCIATION**

En date du 24/11/2017, le conseil d'administration avait donné son accord pour l'acquisition d'un ensemble de parcelles permettant à la commune de mettre en conformité son système d'assainissement, par la création d'un bac de stockage en sortie de village qui relierait la station d'épuration de BESSANS.

Aujourd'hui la commune souhaite acquérir directement les parcelles concernées. Le conseil d'administration prend acte de cette demande.

### **3 – TRAVAUX ET ETUDES EN COURS**

---

Vincent Jullien, responsable du pôle patrimoine, présente l'avancement des travaux :

#### **3-1 : TRAVAUX**

##### **CHALLES LES EAUX :15-248 Beauséjour**

Les travaux de désamiantage et de démolition vont débuter mi-septembre.

##### **LA RAVOIRE : 16-322 La Plantaz II**

Les travaux sont terminés depuis le 18/07/2018.

##### **SAINT JEAN DE LA PORTE : 16-315 Le Saint-Jean**

Travaux de mise en accessibilité des sanitaires du restaurant aux PMR

### **3-2 : ETUDES**

#### **GILLY SUR ISERE : 18-382 Cœur de village**

Demande de diagnostics préalables avant acquisition (démolition prévue) :

- Diagnostic amiante et plomb avant démolition
- Diagnostic déchets avant démolition
- Diagnostic de pollution des sols

## **4 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE**

### **4-1 : AIX LES BAINS**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération : 18-403 - Le Bien Assis**

**Demandeur : AIX LES BAINS**

**Portage en cours : 350 000 €**

**Axe : Développement économique**

**Durée de portage demandée : 4 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 1,5 %**

La commune d'AIX les BAINS a sollicité l'EPFL afin de préempter un bâtiment à usage de bar-restaurant et logement à l'étage actuellement loués à l'exploitant.

Cet immeuble est stratégique dans le programme de renouvellement urbain tant dans l'offre de parking des Prés Riants que dans sa proximité de la place Clémenceau. Les membres du conseil d'administration sont informés que le bien a été préempté en date du 16/07/2018.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Aix-les-Bains	BO110	1 Avenue du Grand Port	775 m <sup>2</sup>	Sols	UA	295 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>775 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition par voie de préemption des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

#### **4-2 : AITON**

*Dossier présenté par : Philippe POURCHET*

**Opération 18-404 - Arcelor Mittal**

**Demandeur : CC porte de Maurienne pour Syndicat mixte Arc Isère**

**Portage en cours : 0 €**

**Axe : développement économique**

**Durée de portage demandée : 8 ans**

**Remboursement du capital stocké : 2% les 3 premières années, puis annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 1,5 % les 4 1<sup>ères</sup> années - 2 % de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année**

Depuis un an, l'EPFL accompagne le syndicat mixte Arc Isère dans la négociation avec Arcelor Mittal (CA du 14/03/2017). Le conseil communautaire, dans le cadre de sa délégation économique, souhaite avoir la maîtrise de ce bâtiment afin de présider aux choix de sa reconversion. Après négociation, l'EPFL a obtenu un accord sur la base de 1 600 000 €.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Aiton	E1064	Les Verneys	40 000 m <sup>2</sup>	Sols	UE	1 600 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>40 000 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

#### **4-3 : SAINT-LAURENT-DU-PONT**

*Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE*

**Opération : 18-405 - ZA Grange Venin – Cottavoz Terrain**

**Demandeur : SAINT LAURENT DU PONT – CC Cœur de Chartreuse**

**Portage en cours : 1 600 000 €**

**Axe : Développement économique**

**Durée de portage demandée :**

**Remboursement du capital stocké :**

**Taux de portage annuel HT : 1,5 % les 4 1<sup>ères</sup> années - 2 % de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année**

La commune de ST LAURENT DU PONT, en lien avec la communauté de communes de Cœur de Chartreuse, a délégué son droit de préemption urbain à l'EPFL73 afin d'intervenir sur la vente d'un tènement à vocation économique contigu à la zone d'activité « Grange Venin » existante.

En effet, la communauté de communes poursuit un travail de relocalisation de deux entreprises nécessitant beaucoup de foncier. L'intégration de la parcelle en vente dans la zone d'activité économique communautaire de Grange Venin I permettrait d'apporter une solution pérenne à la collectivité et aussi un aménagement cohérent de l'ensemble de la zone.

Les membres du conseil d'administration sont informés que le bien a été préempté en date du 7/08/2018.



Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint-Laurent-du-Pont	AE1	Grange Venin	8 385 m <sup>2</sup>	Terre	UE	150 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>8 385 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition par voie de préemption des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

#### **4-4 : LES BELLEVILLE**

*Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET*

**Opération : 18-406 - Logements saisonniers**

**Demandeur : Les Belleville**

**Portage en cours : 0 €**

**Axe : Développement touristique**

**Durée de portage demandée : 10 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 1,5 %**

En saison hivernale, la Commune Les Belleville accueille plus de 5 000 saisonniers. Les efforts réalisés depuis de nombreuses années sur cette thématique doivent être poursuivis. Suite à la signature récente de la convention pour le logement saisonnier, une piste d'action est l'acquisition dans le parc diffus de petits logements devenus inadaptés à la location touristique. A cet effet, la Commune sollicite l'intervention de l'EPFL pour une première tranche d'acquisition d'une douzaine de petits appartements, soit un budget d'environ 1 million d'euros (principalement sur Les Menuires et Val Thorens). Cette opération devrait être subventionnée par la Région via l'acte II du plan montagne. Les logements seront a priori mis à disposition de la Commune, qui s'appuiera sur l'AGIBEL (Association de Gestion de l'Immobilier des Belleville) pour la gestion concrète des appartements avec les saisonniers.

Les services de l'EPFL vont se rapprocher de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour connaître les modalités de perception de la subvention et s'assurer que l'EPFL puisse être destinataire afin de procéder aux minorations foncières.

#### **4-5 : CHAMBERY**

*Dossier présenté par : Philippe POURCHET*

**Opération : 18-407 - ZAC Vétrotex**

**Demandeur : CHAMBERY**

**Portage en cours : 3 060 000 €**

**Axe : logement**

**Durée de portage demandée :**

**Remboursement du capital stocké :**

**Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 1<sup>ères</sup> années – 1,5 % de la 5<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année – 2 % de la 8<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année**

Dans le cadre de la ZAC VETROTEX, la commune demande à l'EPFL de maîtriser un tènement susceptible d'accueillir l'activité de station-service ESSO, actuellement située Rue du Grand Verger et devant être relocalisée dans le cadre de l'aménagement de la circulation.

La mission de l'EPFL est double : veiller et maîtriser ce foncier ou tout autre qui serait en mesure d'être proposé.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chambéry	MB204	Pré Michel	13 m <sup>2</sup>	Landes	UE	France Domaine
Chambéry	MB205	Pré Michel	3 599 m <sup>2</sup>	Landes	UE	
<b>TOTAL</b>			<b>3 612 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

#### **4-6 : ALBERTVILLE**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération : 18-408-Les communaux**

**Demandeur : ARLYSERE**

**Portage en cours : 0€**

**Axe : Développement économique**

**Durée de portage demandée : 8 ans**

**Remboursement du capital stocké annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 1,5 % les 4 1<sup>ères</sup> années - 2 % de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année**

Un travail est en cours pour réaliser un bâtiment « CRS » sur deux parcelles localisées derrière « le roma » afin de relocaliser le magasin Decathlon sur l'emplacement de l'actuelle caserne. L'agglomération sollicite l'EPFL pour négocier l'achat de ces parcelles, nécessaires au développement de la ZAC du chiriac.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
ALBERTVILLE	H n°2100 et 2101	Les communaux	6 999 m <sup>2</sup>	Terre	UE	455 000€
<b>TOTAL</b>			6 999 m <sup>2</sup>			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

#### **4-7: LE CHATEL**

*Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET*

**Opération : Centrale hydro - électrique**

**Demandeur : Le Châtel**

**Axe : Equipements publics**

**NEGOCIATION**

Les Communes d'Hermillon et du Châtel sont engagées dans un projet de centrale hydro électrique. Le tracé de la conduite forcée passe sur des terrains communaux, mais également sur de nombreuses propriétés privées (29 propriétaires pour Le Châtel). Ces dernières devront faire l'objet d'acquisitions ou éventuellement de servitudes de passage. La commune de Le chatel sollicite l'EPFL afin de négocier les propriétés concernées.

Le conseil d'administration prend acte de cette demande et accepte que l'EPFL réalise les négociations nécessaires pour le compte de la commune.

## **5 – RETROCESSIONS A TIERS**

---

### **5-1 SAINT JEAN D'ARVEY**

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération : 16-277 - Hameau Solaire**

**Demandeur : ST JEAN d'ARVEY**

**Axe : logement**

**Date de fin de portage prévue : 31/05/2024**

**Acquéreur désigné : Mme GREVELLEC et Mme CLAYES**

A l'occasion du bornage de la zone du hameau solaire que les services de l'EPFL ont constaté que les limites séparatives avec des propriétaires voisins et par ailleurs vendeurs n'étaient pas correctes. L'engagement a été pris de régulariser cet état de fait.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint Jean d'Arvey	E2199	L'Eglise	10 m <sup>2</sup>	A Mme GREVELLEC		1€
	E2198		38 m <sup>2</sup>	A Mme GREVELLEC pour usufruit et Mme CLAYES pour nue-propriété		
<b>TOTAL</b>			48 m <sup>2</sup>			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué, à Mme GREVELLEC et Mme CLAYES.

#### 5-2 DOMESSIN

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération : 14-203 - Chef-lieu II**

**Demandeur : DOMESSIN**

**Axe : logement**

**Date de fin de portage prévue : 11/02/2021**

**Acquéreur désigné : OPAC de la SAVOIE**

En date du 11/02/2016, l'EPFL a acquis un ensemble de bâtiments en centre bourg et les a démolis. Par délibération en date du 28/05/2018, la commune sollicite l'EPFL afin de céder une partie des parcelles à l'OPAC de la Savoie nécessaires au projet de construction de 13 logements au prix de 67 000 €.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Domessin	B2287 ; 2288 ; 2290 ; 2293 et 2295	Chef-lieu	1 547 m <sup>2</sup>	Terrain à bâtir	UA	67 000 € HT
<b>TOTAL</b>			1 547 m <sup>2</sup>			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué, à l'OPAC de la Savoie.

## 6 – QUESTIONS DIVERSES

Sans objet

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

Le 28 août 2018

**Jean-Marc LÉOUTRE**

**Président de l'EPFL de la Savoie**



### CALENDRIER DES PROCHAINES ASSEMBLÉES

Date	Horaire	Réunions
Mardi 16 Octobre 2018	8h30	<b>Assemblée Spéciale (uniquement les adhérents des communes isolées)</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
Vendredi 23 Novembre 2018	8h30	<b>Assemblée Générale annuelle</b> (Centre des congrès « Le Manège », Chambéry)
Mardi 11 Décembre 2018	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)